

PRÉFET DU BAS-RHIN

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Grand Est
Service Prévention des risques anthropiques

ARRÊTÉ DU 10 JAN. 2019

**Créant un Secteur d'Information sur les Sols
sur la commune de STRASBOURG
en application de l'article R.125-45 du Code de l'environnement**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST
PRÉFET DU BAS-RHIN**

- Vu l'article 173 de la Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;
- Vu le Code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R.125-41 à R.125-47 ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 5 juin 2018 portant organisation de la consultation pour l'établissement des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) dans le département du Bas-Rhin ;
- Vu la consultation des communes et des EPCI du 1er juin au 1er décembre 2018 inclus ;
- Vu l'information des propriétaires concernés par les projets de création de secteurs d'information sur les sols par courrier du 1er juin au 30 juillet 2018 inclus ;
- Vu les observations du public recueillies entre le 6 juin et le 6 août 2018 ;
- Vu le rapport de la DREAL Grand Est du 14 décembre 2018 proposant la création de SIS dans le département du Bas-Rhin ;
- Considérant que les activités exercées sur le site Ancienne usine à gaz, 33, route du Rhin sont à l'origine de pollution des milieux ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Conformément à l'article R.125-45 du Code de l'environnement, le Secteur d'Information sur les Sols suivant est créé sur la commune de **STRASBOURG** :

**Ancienne usine à gaz
n°67SIS06672.**

Ce Secteur d'Information sur les Sols est annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Le Secteur d'Information sur les Sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site internet <http://www.georisques.gouv.fr> et sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

Le Secteur d'Information sur les Sols défini par le présent arrêté est annexé au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme dans la commune de **STRASBOURG**.

Conformément à l'article R.125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de planification d'urbanisme ou de délivrance des autorisations d'urbanisme dont le territoire comprend le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1.

Le présent arrêté est affiché pendant un mois au siège de la où des collectivités compétentes en matière de planification d'urbanisme et de délivrance des autorisations d'urbanisme.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département du Bas-Rhin.

Fait à Strasbourg, le **10 JAN, 2019**

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation
La Secrétaire Générale Adjointe


Nadia IDIRI



Identification

Identifiant	67SIS06672
Nom usuel	Ancienne usine à gaz
Adresse	33, route du Rhin
Lieu-dit	
Département	BAS-RHIN - 67
Commune principale	STRASBOURG - 67482
Caractéristiques du SIS	<p>L'exploitation de l'ancienne usine à gaz à partir de la distillation de la houille s'est étendue sur la période 1925-1974. Les dernières installations ont été démantelées entre 1974 et 1976.</p> <p>L'usine était localisée en bordure du bassin de la Citadelle du port de Strasbourg.</p> <p>Cette usine a été exploitée par Gaz de France et figure dans la liste des établissements annexée au protocole de réhabilitation des anciens terrains d'usines à gaz signé en avril 1996 entre Gaz de France et le ministère chargé de l'écologie.</p> <p>Ce site a reçu le bâtiment du Conseil Départemental "Le Vaisseau", les archives départementale et une partie du projet de la Z.A.C. Danube.</p> <p>Le site a été réhabilité en une zone urbanisée avec logements et activités.</p>
Etat technique	Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours (projet d'AP présenté au CODERST)
Observations	<p>Les usines à gaz ont été exploitées à partie du milieu du XIX^e siècle jusque vers les années 1970. Environ 850 usines ont été dénombrées au niveau national. En raison des techniques standards de production de gaz mises en œuvre (pyrogénisation, épurations physique et chimique des gaz, débenzolage à partir des années 1920, le benzol, mélange de benzène, toluène et xylènes servant de substitut à l'essence) les pollutions qu'elles présentent sont bien connues.</p> <p>Dans une usine à gaz, la distillation d'une tonne de houille produisait 300 à 350 m³ de gaz, 700 kg de coke, 50 à 70 kg de goudron, 150 litres d'eaux ammoniacales. Les principales substances polluantes sont le benzol, le cyanure, l'ammoniac, les goudrons de houille avec HAP, le naphtalène, les BTEX, les phénols et les crésols.</p> <p>La synthèse documentaire menée sur le secteur de l'usine à gaz a permis d'établir les constats suivants concernant les milieux potentiellement impactés :</p> <ul style="list-style-type: none">- les sols (présence potentielle de composés volatils et non volatils : phénol, HCT, HAP, métaux lourds, cyanures) ;- l'air du sol (mercure, potentiellement naphtalène BTEX) ;- les eaux souterraines (impact par les cyanures et le HAP) . <p>Etude BURGEAP du 27/05/2011, Ecoquartier Danube, étude historique et documentaire sur les emprises du PAS.</p> <p>Etude BURGEAP du 13/05/2010 Ecoquartier Danube, synthèse et analyse environnementale.</p>

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	67.0023	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=67.0023
Administration - DREAL	Base S3IC (Installations Classées)	0067.01338	
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	ALS6700347	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=ALS6700347

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 1051778.0 , 6840887.0 (Lambert 93)

Superficie totale 74164 m²

Perimètre total 2421 m

Liste parcellaire cadastral

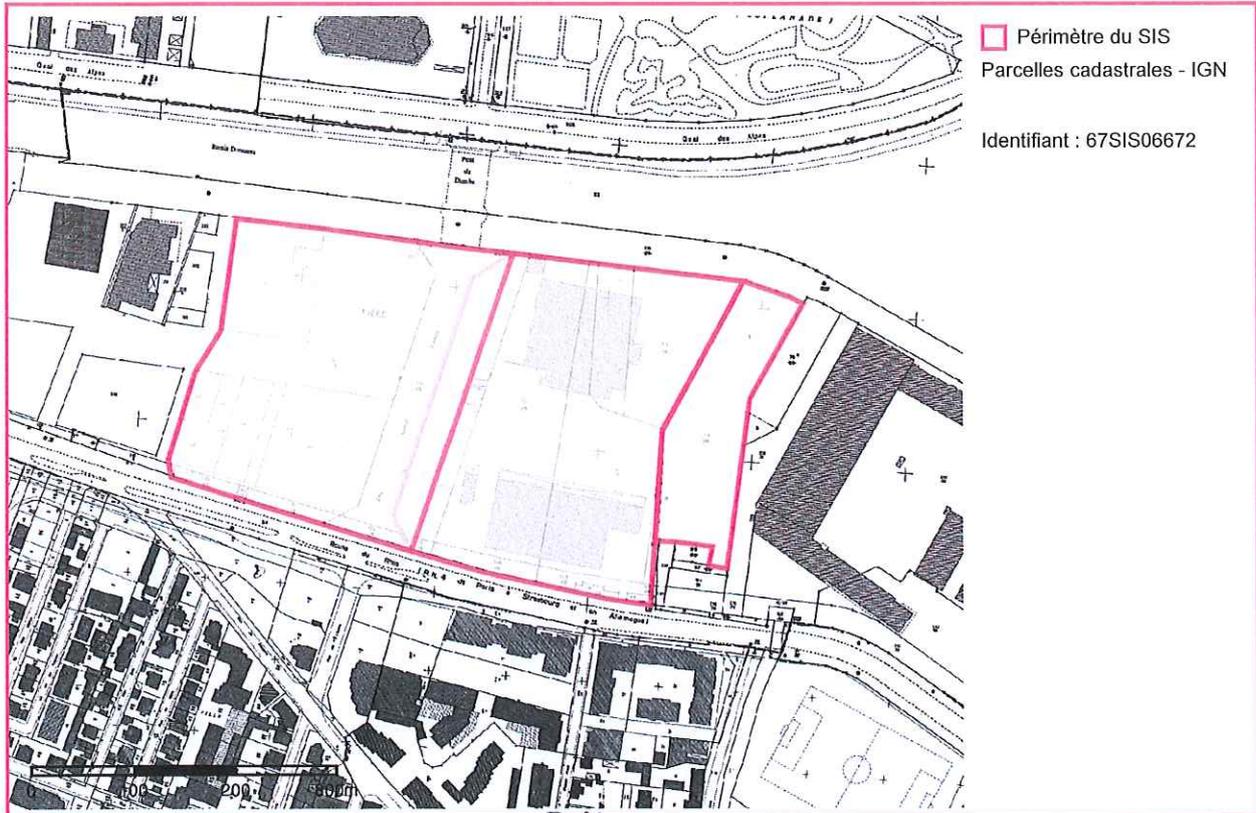
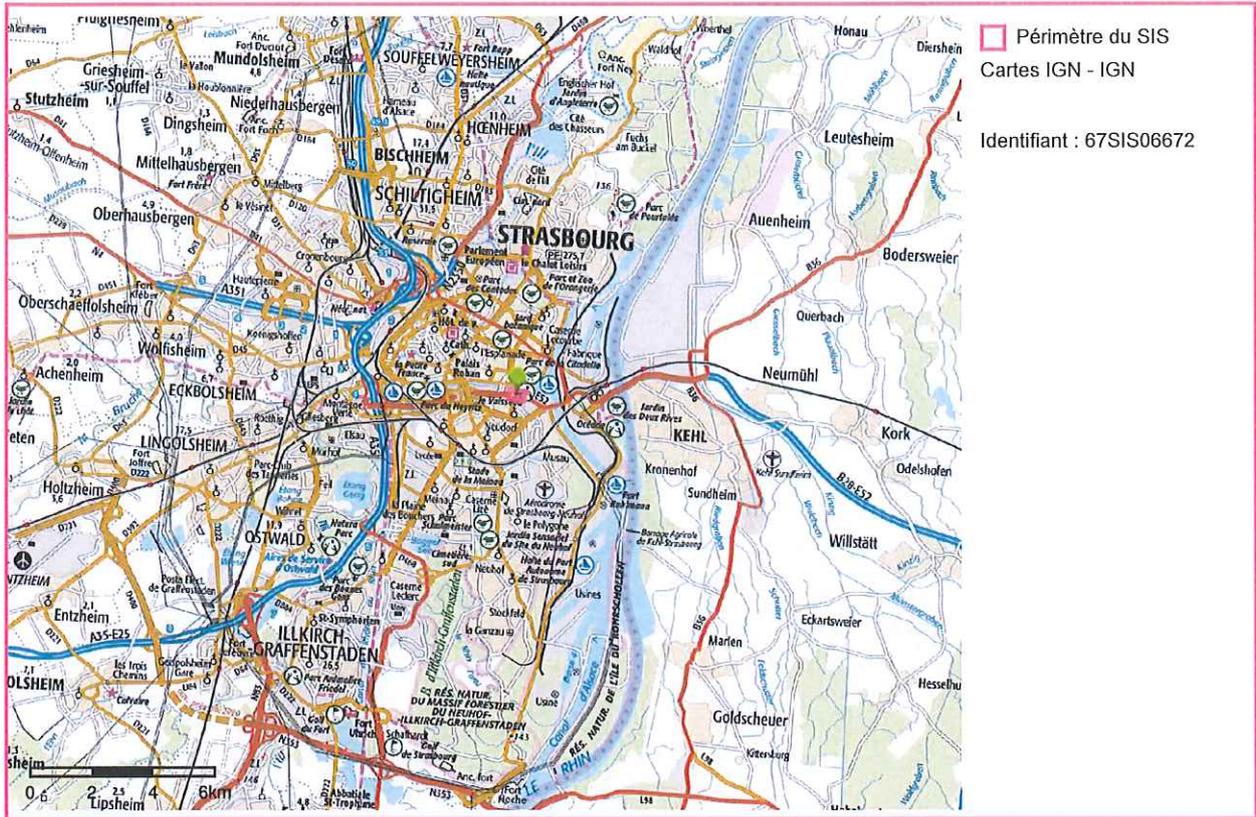
Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
STRASBOURG	DL	103	05/02/2018
STRASBOURG	DL	104	05/02/2018
STRASBOURG	DL	107	05/02/2018
STRASBOURG	DL	108	05/02/2018
STRASBOURG	DL	113	05/02/2018
STRASBOURG	DL	119	05/02/2018
STRASBOURG	DL	210	05/02/2018
STRASBOURG	DL	211	05/02/2018
STRASBOURG	DL	208	05/02/2018
STRASBOURG	DL	207	05/02/2018
STRASBOURG	DL	206	05/02/2018
STRASBOURG	DL	144	05/02/2018
STRASBOURG	DL	145	05/02/2018
STRASBOURG	DL	168	05/02/2018
STRASBOURG	DL	110	05/02/2018
STRASBOURG	DL	212	05/02/2018
STRASBOURG	DL	76	05/02/2018
STRASBOURG	DL	99	05/02/2018
STRASBOURG	DL	109	05/02/2018
STRASBOURG	DL	200	05/02/2018
STRASBOURG	DL	199	05/02/2018
STRASBOURG	DL	198	05/02/2018
STRASBOURG	DL	197	05/02/2018
STRASBOURG	DL	201	05/02/2018
STRASBOURG	DL	203	05/02/2018
STRASBOURG	DL	164	05/02/2018
STRASBOURG	DL	120	05/02/2018
STRASBOURG	DL	121	05/02/2018
STRASBOURG	DL	123	05/02/2018
STRASBOURG	DL	125	05/02/2018
STRASBOURG	DL	209	05/02/2018
STRASBOURG	DL	194	05/02/2018
STRASBOURG	DL	165	05/02/2018
STRASBOURG	DL	163	05/02/2018
STRASBOURG	DL	213	05/02/2018
STRASBOURG	DL	114	05/02/2018

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Photo aérienne mai 1958	Source : Géoportail IGN.	Oui
Photo aérienne 1967	Source : Géoportail IGN.	Oui
Photo aérienne octobre 1976	Source : Géoportail IGN.	Oui

Cartographie



Préfecture du Bas-Rhin

vu { pour être annexé
à l'arrêté de ce jour

fait par délégation
Nadia IDIRI
Adjointe



Nadia IDIRI